

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 février 2025

PROTÉGER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE - (N° 928)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 26

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, M. Becht, M. Brosse, Mme Brulebois, M. Causse, M. Fiévet et
Mme Givernet

ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.